



**Procès-verbal de la séance extraordinaire du
conseil d'arrondissement
tenue le vendredi 4 mars 2016, à 9 h 30
7701, boul. Louis- H.-La Fontaine**

PRÉSENCES :

M. Luis Miranda, Maire d'arrondissement
M. Gilles Beaudry, Conseiller d'arrondissement
Mme Andrée Hénault, Conseiller de la ville
M. Paul-Yvon Perron, Conseiller d'arrondissement
Mme Michelle Di Genova Zammit, Conseiller d'arrondissement

AUTRES PRÉSENCES :

Mme Andrée Duquette, Directrice d'arrondissement
Mme Louise Goudreault, Secrétaire d'arrondissement et Directrice des
Services administratifs, des Relations avec les citoyens et du Greffe

Cette séance est tenue conformément aux dispositions de la Loi sur les cités et
villes (L.R.Q. chapitre C-19)

Périodes de questions du public et des membres du conseil

N'ayant pas de public, aucune question n'est posée. Aucune question n'a été posée
par les membres du conseil.

10.01 et 10.02

CA16 12064

**Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil
d'arrondissement du 4 mars 2016**

Il est proposé par Paul-Yvon Perron

appuyé par Andrée Hénault

et unanimement résolu :

Que l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du 4
mars 2016 soit adopté tel qu'il a été présenté aux membres du conseil.

ADOPTÉE

10.03

CA16 12065

Demander au Gouvernement du Québec de poursuivre le développement de nouveaux logements sociaux avec le programme AccèsLogis, de maintenir le financement d'un minimum annuel de 3 000 unités et de bonifier le programme pour qu'il corresponde plus adéquatement aux réalités de Montréal

Attendu que le budget 2015-2016 du Gouvernement du Québec a diminué de 3 000 à 1 500 le nombre de nouveaux logements sociaux pouvant être financés à l'échelle du Québec;

Attendu que cette diminution de moitié aura des répercussions sur le nombre d'unités de nouveaux logements sociaux pouvant être réalisés à Montréal;

Attendu que l'Équôte nationale auprès des ménages, menée en 2011 par Statistique Canada, a révélé que 143 000 ménages locataires devaient consacrer plus de la moitié de leur revenu pour se loger à Montréal;

Attendu qu'au 30 novembre 2015, 24 863 ménages étaient sur la liste d'attente de l'Office municipal d'habitation de Montréal, dont 399 à Anjou;

Attendu que le budget 2015-2016 du Gouvernement du Québec a annoncé le financement sur cinq ans de 5 800 suppléments au loyer - marché privé, dont 1 000 en 2015-2016 et 1 200 à chacune des quatre années suivantes, mais que ce programme ne permet pas de construire de nouveaux logements locatifs, d'améliorer la qualité des appartements et de jouer un rôle dans la revitalisation des quartiers populaires;

En conséquence;

Il est proposé par Andrée Hénault

appuyé par Gilles Beaudry

et unanimement résolu :

Que le conseil d'arrondissement d'Anjou demande au Gouvernement du Québec de poursuivre le développement de nouveaux logements sociaux avec le programme AccèsLogis, de revenir au minimum au financement de 3 000 unités par année et de bonifier le programme pour qu'il corresponde plus adéquatement aux réalités de Montréal.

ADOPTÉE

12.01 1160507009

CA16 12066

Adjudication du contrat 2016-03, relatif à la réalisation des travaux de réfection au parc de Talcy

Il est proposé par Gilles Beaudry

appuyé par Andrée Hénault

et unanimement résolu :

D'autoriser une dépense de 444 700 \$ taxes incluses, pour l'exécution des travaux du contrat numéro 2016-03, relatif à la réfection du parc de Talcy, comprenant toutes les dépenses incidentes;

D'accorder à la compagnie Les Paysagements Lumi-Vert inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, au prix de sa soumission datée du 2 mars 2016, soit au prix total approximatif de 444 700 \$, taxes incluses, le tout conformément aux documents de l'appel d'offres public pour le contrat numéro 2016-03;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉE

20.01 1161154008

CA16 12067

Nomination des représentants du conseil d'arrondissement d'Anjou au sein du conseil d'administration du Centre local de développement (CLD) d'Anjou, du 2 février 2016 jusqu'à la dissolution dudit organisme

Il est proposé par Paul-Yvon Perron

appuyé par Gilles Beaudry

et unanimement résolu :

De recommander au conseil d'agglomération de Montréal de nommer Mme Andrée Hénault et de M. Gilles Beaudry, à titre de représentants du conseil de l'arrondissement d'Anjou au sein du conseil d'administration du Centre local de développement (CLD) d'Anjou, pour la période du 2 février 2016, jusqu'à la dissolution de ce dernier.

ADOPTÉE

30.01 1162072005

CA16 12068

Levée de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du 4 mars 2016

Il est proposé par Andrée Hénault

appuyé par Gilles Beaudry

et unanimement résolu :

Que la présente séance soit levée à 9 h 33.

ADOPTÉE

70.01

Luis Miranda
Maire d'arrondissement

Louise Goudreault
Secrétaire d'arrondissement et Directrice
des Services administratifs, des
Relations avec les citoyens et du Greffe
